



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2008-15 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : M. Xavier CRET.

OBJET : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE.

Résidence pour travailleurs saisonniers Grand Boucle.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais modifiés par Arrêté Préfectoral n°2004-121-12 en date du 30 avril 2004 et en particulier ses compétences au titre de la politique du logement social d'intérêt communautaire et de la mise en œuvre d'opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées et des saisonniers,

Vu la délibération n°9 bis du 22 décembre 2005 approuvant le principe de l'acquisition d'un immeuble inachevé au Centre Commercial Grand'Boucle à Briançon prix de 850 000 € TTC, et sollicitant l'aide de la Région,

Considérant que cet immeuble, permettant la réalisation de 34 logements sociaux destinés au logement de travailleurs saisonniers sur 4 niveaux, est constitué des lots 113, 114, 115 et 116 de la Copropriété "COMPLEXE TOURISTIQUE ET HOTELIER", dont l'assiette est cadastrée section AK n° 240, 242, 248 et 272 de la Commune de Briançon, d'une superficie totale de 2ha 16a 62 ca,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité et 9 abstentions,

DELIBÈRE

- Approuve l'acte d'engagement annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Président à le signer.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU



Date dépôt S.P. : 07 JUIL. 2008

Date affichage : 11 JUIL. 2008

